

CLYSTERE

E-revue mensuelle illustrée

Histoire des objets et instruments médicaux

Histoire de la santé

SOMMAIRE

Editorial : De profundis Miramionibus

L'image du mois : Le diaphanoscope de Vohsen. (JP Martin)

Histoire des instruments :

- **Le sexographe du Professeur J. Capron. (JP Martin)**

Histoire de la santé :

- **Haschich, chanvre, cannabis : l'éternel retour (P-A Fabre)**

Actualités

A lire ou à relire

Courrier des lecteurs

Rubrique à broc'

Nouveautés en librairie

Conception –réalisation : © Dr Jean-Pierre Martin – Centre hospitalier Jean Leclaire – 24200 Sarlat-la-Canéda, France.

Abonnement gratuit sur : www.clystere.com

EDITORIAL

De Profundis Miramionibus...

C'est officiel, l'Hôtel de Miramion, sis au 47 quai de la Tournelle dans le 5^e arrondissement à Paris, a été mis en vente. La question que l'on peut se poser, est en quoi la mise en vente d'un immeuble de prestige comme celui-ci peut-elle faire l'objet de l'éditorial d'une revue comme Clystère ? Tout simplement parce que cet hôtel particulier abritait le musée de l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris), et que, malgré la lutte engagée par l'Association des amis du musée de l'AP-HP (ADAMAP) et de son Président, le Professeur Jean-François Moreau, fidèle lecteur de Clystère, la décision est tombée, arrêtant la fermeture au public de ce superbe musée depuis le 29 juin 2012.

Le musée de l'AP-HP, installé dans l'hôtel de Miramion, fut créé en 1934 quand la France dut se relever de la crise de 1929 par une politique de grands travaux. Il abrite et assure la sauvegarde des riches trésors et témoignages accumulés notamment à l'hôpital de la Charité, démoli cette année-là pour être remplacé par la "nouvelle" faculté de Médecine de la rue des Saints-Pères. La mémoire millénaire véhiculée par le Musée consacre, d'abord et avant tout, les rôles social et sanitaire des hôpitaux de Paris depuis la création au Moyen Age de l'Hôtel Dieu dans l'île de la Cité. Sa connaissance permet de comprendre l'évolution des politiques hospitalières successives.

Le musée de l'AP-HP est visité par plus de 20 000 citoyens notamment à l'occasion des expositions temporaires biennales. L'exposition consacrée à *L'Humanisation des hôpitaux*, très estimée, a fermé ses portes le 4 juillet et ne saurait être la dernière. L'ADAMAP se positionne comme un interlocuteur incontournable dans les discussions à venir sur le futur du musée de l'AP-HP. Elle compte sur votre soutien et celui de toutes les bonnes volontés intéressées par cette défense. Il est prévu la relocalisation de ce musée et de ses collections dans les murs de l'Hôtel-Dieu démedicalisé, dans un projet un pôle culturel porté par la direction générale de l'AP-HP.

L'hôtel de Miramion a donc été vidé de ses collections, mais l'ADAMAP, pourtant partie prenante dans le projet du futur musée de l'Hôtel-Dieu, semble tout ignorer du lieu où elles sont stockées en attendant de pouvoir être de nouveau présentées au public.

Cette situation n'est pas sans rappeler celle du musée des Hospices Civils de Lyon, situé dans l'Hôtel-Dieu sur la rive droite du Rhône, dont les collections sont inaccessibles depuis plusieurs mois, et dont l'avenir reste incertain malgré le projet de réunion des différents musées médicaux lyonnais en un grand musée de la santé.

A Paris, comme à Lyon, la crainte est de voir piller ces collections, à la valeur inestimable et historiquement irremplaçables.

Pour sauver son musée, l'ADAMAP a engagé depuis plusieurs mois différentes actions auprès de la direction générale de l'AP-HP, mais aussi des élus, malheureusement sans grand résultat.

Clystère s'associe donc aux efforts de Jean-François Moreau et des membres de l'ADAMAP pour préserver ce patrimoine médical qui nous est cher, et ne peut que vous encourager à signer, comme des milliers de passionnés d'histoire médicale et hospitalière, la pétition de l'ADAMAP.

Vous pouvez la signer sur le site Internet de l'ADAMAP (<http://www.adamap.fr/accueil.html>) à l'adresse suivante :

<http://www.adamap.fr/petition.html>

Dernière minute : Assemblée générale extraordinaire de l'ADAMAP le jeudi 22 novembre 2012, à l'amphithéâtre de Lapersonne, Hôtel-Dieu, 1 place du parvis de Notre-Dame (de 10 h à 12 h). Au programme : rapports réglementaires 2010-2012, élections des conseillers 2013-2015, réforme statutaire. Accès à la salle et aux votes exclusivement aux membres à jour de leurs cotisations.



L'IMAGE DU MOIS

Le diaphanoscope de Vohsen.

Jean-Pierre Martin

E-mail : contact@clystere.com



Le diaphanoscope de Vohsen était utilisé dans le diagnostic des empyèmes du sinus frontal. Cet instrument d'une dizaine de centimètres de long comportait un circuit électrique destiné à alimenter une lampe et un circuit d'eau destiné à refroidir ladite lampe contenue dans une cloche en verre. La partie distale du diaphanoscope comporte une pièce en forme d'entonnoir qui rappelle celle des rince-œil, et qui épousait le contour de l'orbite. A l'autre extrémité, deux pièces métalliques perpendiculaires au grand axe du manche recevaient les tubulures d'arrivée et sortie d'eau.

La lumière éclairant l'orbite (œil fermé bien évidemment) permettait, par péri-illumination (plutôt que par transillumination), d'éclairer le sinus frontal et de diagnostiquer un empyème à la seule condition que le sinus reste obscur (signe de Vohsen positif). Une simple inégalité de transparence entre les deux sinus frontaux n'était pas retenue, en raison de leur caractère très asymétrique.

D'autres modèles de diaphanosopes existaient pour illuminer par voie buccale les sinus maxillaires. Certains furent utilisés pour traiter les lésions tuberculeuses buccales par la lumière.

Le modèle présenté ici, signé Lüer, est semblable à celui illustrant le livre de Marcel Lermoyez en 1896¹.

¹ Lermoyez M. : Thérapeutique des maladies des fosses nasales, des sinus, de la face et du pharynx nasal. Vol. 2. Paris, Doin, 1896.



HISTOIRE DES INSTRUMENTS

Le sexographe du Professeur J. Capron

Jean-Pierre Martin

E-mail : contact@clystere.com

Il est de petits objets qui cachent de grandes histoires. Le sexographe du Professeur J. Capron est de ceux-là. Son étude démontre combien peut être tenue la frontière qui sépare l'aviculture de l'obstétrique et de la médecine légale. Et confirme une nouvelle fois que les bonnes idées appliquées aux crédules, peuvent, cent ans plus tard, avoir survécu aux études les plus poussées tendant à démontrer leur caractère charlatanesque.

Le sexographe du Professeur J. Capron



Figure 1 : Le sexographe du Pr. J. Capron

Il s'agit d'un petit instrument composé de 4 éléments métalliques reliés par des chaînettes également en métal :

- Une médaille en métal doré (diamètre 3 cm), dont seule l'une des faces porte une inscription « *Le sexographe, appareil breveté du Pr. J. Capron, indiquant le sexe de tous les êtres vivants* ».
- Un tube cylindrique en fer blanc de 10,5 cm de long aux extrémités desquelles sont vissées deux pièces portant une boucle métallique où est fixée une chaînette.
- Une baguette parallélépipédique de 9 cm en métal doré reliée par deux chaînettes au tube cylindrique sus-décrié, portant en son milieu une boucle métallique soudée reliée à une chaînette.
- Une pièce en aluminium plate de forme triangulaire (4 cm de côté), reliée par une chaînette à la pièce sus-décrite.

Un autre modèle de sexographe était composé d'une petite boule de cuivre suspendue à



l'extrémité d'une chaînette de même métal de 15 cm, comme un pendule². Danville précise que la chaînette devait être en métal non nickelé³.

Le modèle présenté ici est conforme à la description que l'on peut trouver dans la littérature : « cet instrument, d'aspect un peu bizarre et compliqué, dans le but certain d'impressionner et de faire croire qu'un assemblage délicat de chaînettes et de tiges métalliques était nécessaire pour obtenir les résultats... »⁴. On en trouve un exemplaire similaire dans l'ouvrage de Guy Gaboriau⁵. Les différentes publicités et articles trouvés le concernant permettent d'en dater la création en 1918 ou 1919.



Figure 2 : Médaille du sexographe

Le Pr. J. Capron

Malgré des recherches poussées, il n'a pas été possible de trouver des données biographiques sur ce Pr. J. Capron, que les publicités sur le sexographe trouvées dans des revues agricoles localisaient à Ascq, dans le nord de la France. Peut-être ce titre était-il emprunté pour donner une certaine crédibilité au sexographe ?

A quoi servait le sexographe ?

Comme le précise le texte sur la médaille, le sexographe prétendait identifier le sexe de tous les êtres vivants. Cet appareil semble avoir connu une première vie dans l'agriculture, plus précisément dans l'aviculture. On lui prêtait la vertu de reconnaître le sexe du futur oiseau dans l'œuf

AVICULTEURS. Les œufs sont chers, sachez reconnaître les œufs devant donner naissance à des poulettes, grâce à l'appareil du prof^r Capron, qui est repris dans la huitaine s'il ne donne pas satisf^{on}. 10 f. 1^{oo} mand^t. Sexographe A. Ascq (Nord).

Figure 3 : Publicité parue dans L'agriculture nouvelle, n° 1297, 8 mars 1919.

² Quintin Y. : Le sexographe. L'élèveur Nord-Africain, n° 69, 5 novembre 1928, 929-930.

³ Danville G. : Le sexographe. Mercure de France, n° 524, Tome CXXXIX, 15 avril 1920, 559-563.

⁴ Revue d'histoire naturelle appliquée : mammalogie. Société Nationale d'Acclimatation de France, 1921, 312.

⁵ Gaboriau G. : Outils de la santé et médecine d'autrefois. Ed. de la Reinette, Le mans, 2003, 98.



récemment pondu, avant tout développement de celui-ci. D'autres n'hésitaient pas à avancer que le sexographe permettait de déterminer également le sexe de tous les êtres organisés, jeunes et adultes. Ceci était particulièrement intéressant pour discerner le sexe des colombidés adultes, entreprise ardue s'il en est.

Probablement afin d'élargir la clientèle potentielle, le sexographe trouva des applications chez l'homme : il suffisait de le placer au-dessus de la main d'une personne qui tenait ses doigts largement écartés. Dans ce cas, il s'observait un phénomène curieux, le pendule placé au-dessus du 3^e doigt restait immobile. Le sexographe pouvait également servir à la découverte des nappes d'eau souterraines⁶.

Modalités d'utilisation

Pour le sexographe à forme de pendule, il suffisait de saisir la chaîne par son extrémité libre entre le pouce et l'index de la main droite. On peut supposer que notre modèle devait être saisi par la médaille. Concernant le modèle à boule : *Sous le poids de la boule, la chaîne prenait une position verticale mais qu'elle ne gardait que peu de temps. Placée, par exemple, à quelques centimètres au-dessus de l'œuf dont le sexe est à déterminer la boule se met, en effet, à osciller régulièrement sans que la main ne lui imprime aucun mouvement apparent. C'est l'ordre de ces oscillations qui indique précisément le sexe des œufs. Lorsque la boule se déplace dans un seul plan ainsi que le ferait un pendule, l'œuf placé sous le sexographe est considéré comme appartenant au sexe mâle ; lorsque la boule décrit une ellipse le sexe femelle est attribué à l'œuf en expérience⁷.*

Toute personne ne pouvait se servir du sexographe, « certains opérateurs peu doués, n'obtiennent aucun résultat, mais ceci est l'exception »⁸. Comparé au modèle de type pendule, celui présenté ici, avec ses multiples chaînes et pendants, est très instable et bouge sans arrêt !

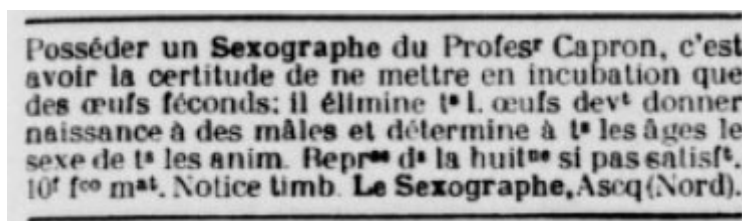


Figure 4 : Publicité parue dans L'agriculture nouvelle, n° 1299, 12 avril 1919.

Le sexographe à l'épreuve de la science

Des débats houleux ont opposé les partisans et opposants du sexographe. Les aviculteurs l'ont semblé-t-il accueilli favorablement, certains industriels le qualifiant d'infaillible.

Certains voyaient dans le sexographe le moyen de révéler des forces inconnues, latentes dans le Sexe et la Pensée réagissant en ce cas l'une sur l'autre ? Leurs relations, leurs influences réciproques semblaient se traduire tantôt par des oscillations, tantôt par des girations, ou s'annihiler pour produire l'arrêt du pendule. Danville ironisait en affirmant que « *Le sexe intervenait moins que la pensée* » et que point n'était besoin « *d'une chaînette d'acier non nickelé* », puisqu'un certain Astley avait « *obtenu d'excellents résultats avec une simple aiguille suspendue à un fil de soie... On pouvait tout*

⁶ Danville G. : Le sexographe. Mercure de France, n° 524, Tome CXXXIX, 15 avril 1920, 559-563.

⁷ Quintin Y. : Le sexographe. L'éleveur Nord-Africain, n° 69, 5 novembre 1928, 929-930.

⁸ Danville G. : Le sexographe. Mercure de France, n° 524, Tome CXXXIX, 15 avril 1920, 559-563.



aussi bien utiliser des ciseaux en acier à la place de l'aiguille ». Il complétait en disant que « les mêmes résultats auraient pu être obtenus avec l'anneau d'or suspendu à un cheveu, que, dans certaines provinces, les fillettes plongeaient trois fois dans un verre d'eau et laissaient immergé ensuite jusqu'à ce que les oscillations atteignant le cristal leur indiquent, par le nombre de coups frappés, dans combien d'années elles se marieraient »⁹.

C'est le Professeur Lienhart (1884-1970)¹⁰ de la faculté de Nancy qui mena une étude destinée à vérifier la fiabilité du sexographe¹¹. Il prit 150 œufs de poule de race Minorque pure, au hasard de la ponte d'un important élevage, et il les soumit à l'épreuve du sexographe : le pendule indiqua 58 œufs mâles contre 92 femelles. Tous ces œufs furent ensuite mis à la couveuse ; 70% parvinrent à éclosion : exactement 42 sur le lot des 58 œufs indiqués comme mâles, et 64 sur le lot des 92 œufs indiqués comme femelles. Si les indications du sexographe avaient une valeur absolue, les 42 poussins issus du premier lot devaient être tous des mâles. Il n'en fut pas ainsi, il y eut seulement une majorité de mâles dans ce lot : 24 mâles et 18 femelles. Ce fut pour ce lot, un échec partiel. Dans l'autre lot, parmi les 64 poussins éclos qui devaient être tous des femelles, on ne compta que 28 femelles contre 36 mâles ! Ce fut un échec absolu ! M. Lienhart fit plusieurs autres expériences du même genre qui donnèrent des résultats comparables.

Le sexographe se montra aussi fantaisiste quand il s'agit de déterminer le sexe d'animaux adultes : coqs, poules, lapins, chiens ; il oscillait d'ailleurs au-dessus d'une montre, d'une chaise, d'une table. Il n'y avait donc pas lieu de considérer cet appareil comme sérieux.

Le Sexographe. Demandez de suite cont. timb. sa notice très intéressante, qui vous édifiera sur ses propriétés : il sépare les œufs d'où naîtront mâles ou femelles, puis les clairs des fécondés, et donne le sexe à l'âge de t^r les animaux, pigeons, oies, etc Renvoi facult^r de la huit. 10^e cent. **Sexographe, Ascq (Nord).**

Figure 5 : publicité parue dans L'agriculture nouvelle, n° 1299, 12 avril 1919.

Chevreur et les pendules

Le sexographe n'était donc pas différent dans la détermination du sexe des œufs des expériences du pendule que faisaient les jeunes filles avec une alliance, et que nous avons évoquées plus haut. Ce jeu fit beaucoup parler de lui au début du XIX^e siècle, à tel point que le célèbre Michel-Eugène Chevreul (1786-1889) entreprit d'en comprendre les mécanismes qu'il relata dans un long courrier adressé à André-Marie Ampère (1775-1836)¹². En 1812, Chevreul étudia les mouvements d'un pendule formé d'un corps lourd et d'un fil flexible, qui oscillait lorsqu'on le tenait à la main au-dessus de certains corps (de l'eau, un bloc de métal ou un être vivant), bien que le bras soit immobile. Il observa que ces oscillations diminuaient et cessaient lors de l'interposition d'une plaque de verre ou d'un gâteau de résine entre le pendule et l'objet. Elles réapparaissaient au retrait de l'objet intermédiaire, avec une constance troublante. Chevreul, supposant l'intervention de mouvements musculaires du bras, entreprit de reprendre l'expérience en appuyant son bras sur un support en bois, en variant sa position du poignet à l'épaule. Les oscillations du pendule tenu par sa main décroissaient lorsque l'appui se rapprochait de la main, et augmentaient lorsqu'il se rapprochait de l'épaule. Les oscillations cessaient lorsque les doigts étaient en appui sur le support en bois. Chevreul en déduisit que le mouvement du pendule était secondaire à un mouvement musculaire imperceptible du membre le tenant. Il nota

⁹ Danville G. : Le sexographe. Mercure de France, n° 524, Tome CXXXIX, 15 avril 1920, 559-563.

¹⁰ Une biographie de R. Lienhart est disponible en ligne :

http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/30506/ALS_1972_11_2.pdf?sequence=1

¹¹ Lienhart R. : Sur la valeur du sexographe comme indicateur du sexe des oeufs de poule. C.R. Soc. Biol. Paris, 84, 1921, p. 884.

¹² Chevreul M.E. : Lettre à M. Ampère sur une classe particulière de mouvements musculaires. Revue des deux mondes, 1^{er} mai 1833, 258-266.



également que les oscillations du pendule augmentaient lorsqu'il le suivait des yeux. Il compléta ses expériences en se bandant les yeux, ce qui eut pour effet de réduire les oscillations du pendule. Yeux fermés, pendule au repos, il nota l'absence d'effet de l'interposition et du retrait de la plaque de verre entre pendule et objet. Il interpréta ses expériences en supposant que son bras présentait un mouvement d'origine musculaire non perceptible qui créait l'oscillation du pendule, majorée par le suivi oculaire qui causait une tendance au mouvement de l'ensemble du corps. La concentration et la volonté d'arrêter le mouvement du pendule entraînaient l'arrêt des oscillations. Chevreul en déduisit l'influence de la pensée sur le mouvement. Le mouvement du pendule n'était donc que la résultante du mouvement musculaire du bras et du corps déclenché par la concentration et la fixation du regard sur lui. De plus, connaissant la cause des oscillations du pendule, Chevreul fut incapable de le remettre en mouvement dans d'autres expériences similaires. Une certaine disposition était donc nécessaire à la bonne marche du pendule, une certaine « foi » en son pouvoir de réagir à certains objets. Le principe final du pendule ne serait rien d'autre que la captation de l'attention de l'utilisateur, pour produire sur lui un effet déterminé, « ...tant que nous croyons possible le mouvement du pendule... ».

Crédulité et longévité : le sexographe à l'épreuve du temps.

Les scientifiques ayant a priori démontré dès 1921, avec les travaux de Lienhart déjà cités, que le sexographe était un objet de fumisterie, on ne peut que s'étonner de le retrouver dans la très sérieuse revue « Annales de médecine légale, de criminologie et de police scientifique », organe d'expression officiel de la Société de médecine légale de France, dans un article de 1933 consacré aux moyens d'identifications du sexe d'une personne ayant dormi dans un lit¹³. Si le pli des draps évoqué dans cet article ne semblait pas un moyen pertinent d'identifier le sexe du dormeur, Tissier évoqua, non sans ironie, dans la discussion qui suivit, que tant qu'à être dans la fantaisie, on pourrait bien tester le sexographe dans cette étude, sexographe encore utilisé dans les basses-cours pour déterminer le sexe des œufs fraîchement pondus. Tissier complète ce que nous savons du sexographe en précisant que celui-ci (d'après ses adeptes) était capable de déterminer le sexe du propriétaire d'une maison ou de l'occupant d'un fauteuil, mais aussi du fœtus en le suspendant au-dessus du sein maternel. Preuve qu'en 1933, le sexographe était encore utilisé, et donc, probablement encore en vente.

De nos jours, Google renvoie vers des sites vendant des sexographes, dont le but est identique à celui de Capron, mais dont la forme a légèrement changé, puisqu'il s'agit d'un pendule associé à un graphique orné des symboles du Yin et du Yang, permettant de déterminer le sexe, mais aussi la polarité des individus ou (excusez du peu !) la nature des énergies polarisées.

Toute référence à cet article doit préciser :

Martin JP : Le sexographe du Professeur Capron. Clystère (www.clystere.com), n° 13, 2012.

¹³ Witas M. : Sur la valeur indicatrice de la forme des plis des draps pour déterminer le sexe du dormeur. Annales de médecine légale, de criminologie et de police scientifique, Tome XIII, n° 4, 1933, 216-219.



HISTOIRE DE LA SANTE

Haschich, chanvre et cannabis: l'éternel retour.

André-J. FABRE

E-mail : jfabrefl@club-Internet.fr

L'histoire du cannabis est celle d'un éternel retour. Au fil des siècles, cannabis et cannabisme surgissent dans les régions les plus lointaines pour réapparaître à nouveau, fléau imprévisible mais chaque fois plus menaçant.

Le cannabis, sous les noms les plus divers (*chanvre, hemp, haschisch*) est l'une des substances végétales dont l'utilisation est la plus anciennement avérée : initialement récolté pour en tisser les fibres, ses propriétés singulières furent très tôt utilisées à des fins religieuses et thérapeutiques mais il est bien difficile de situer dans le temps les débuts d'un usage *hédoniste*.

Le cannabis dans le monde Antique

C'est dire l'intérêt des récits qu'a faits, au V^e siècle avant J.C., Hérodote, de la pratique du cannabisme chez une peuplade de nomades indo-européens, les Scythes qui occupaient alors les steppes d'Asie centrale.

De nos jours, s'est popularisée partout l'idée d'un monde antique mêlant les fumées du cannabis au stupre des orgies. La vérité est quelque peu différente : certes, il existe d'amples mentions d'une utilisation du cannabis chez Dioscoride, Galien et Pline et bien d'autres auteurs de traités sur la médecine, l'agriculture ou la cuisine : plus de 30 références peuvent être dénombrées sans y trouver la moindre allusion à une utilisation *hédoniste*.

Il en est de même dans les traités de botanique, les textes mythologiques, les récits de voyage et toutes les chroniques historiques des Anciens. En dehors des récits d'Hérodote, le seul témoignage irréfutable du cannabisme est archéologique : la découverte, en 1991, dans une tombe des environs de Jérusalem, datée du IV^e siècle, des restes d'une très jeune femme enterrée avec, près d'elle, un fœtus : à l'évidence le témoignage d'un drame obstétrical. Près du corps, était une coupelle contenant des traces d'une substance identifiée, après analyse, comme tetrahydrocannabis : on conviendra qu'il est difficile de parler ici d'utilisation *hédoniste*...

En résumé, tout fait penser que les Anciens redoutaient de voir arriver chez eux le cannabisme, la suite, semble-t-il, ne leur a guère donné tort





Figure 6 : Baudelaire. Autoportrait sous l'emprise du haschich, 1867 ?

En Orient

En Orient, le statut du cannabis est longtemps resté inchangé mais tout va basculer à partir du X^e siècle lorsqu'arrive dans le monde arabe la grande vague du *haschich* encore amplifiée par la vogue du Soufisme, doctrine mystique prônant à la fois l'ascétisme et le recours aux drogues. A titre personnel, nous avançons l'hypothèse de ce que l'irruption du cannabisme en Islam n'est pas sans relation avec l'interdiction coranique de l'alcool et du vin ...

A l'"Age d'Or" de l'Islam, le cannabis est partout présent en Orient. Comment ne pas faire état de la légende *Vieux de la Montagne*, le célèbre cheikh Hassan ibn al-Sabbah qui utilisait le *haschich* pour endoctriner ses disciples, à qui la légende a donné le nom d'*hashischins*, pour en faire de redoutables guerriers. En Égypte seule, on estimait, à la fin du XIX^e siècle, le nombre de consommateurs de *haschich* à plus de 12 millions

En Occident

En Occident, à l'inverse de l'Orient, la progression du cannabisme fut, à ses débuts du moins, une marche silencieuse. Il est certes difficile d'affirmer que le Moyen Age et la Renaissance aient ignoré le cannabisme mais toute affirmation dans ce domaine reste hasardeuse. Ainsi, la bulle du pape Innocent VIII fréquemment citée comme une première référence au cannabisme, ne contient, en réalité, rien qui puisse s'interpréter dans ce sens et il en est de même des nombreux textes relatifs aux procès en "sorcellerie" du Moyen-Age et des premiers traités de botanique.

Cependant, dès le XVI^e siècle, quelques publications donnent à penser que le cannabisme n'était pas inconnu des contemporains, ainsi le "*Tiers Livre*" de Rabelais qui contient un récit de voyage assez particulier puisque il s'agit de l'usage du *Pantagruelion*, autrement dit le chanvre, qui en ouvre les portes.

On pourrait également citer le *Colloque des drogues de l'Inde* publié en 1563 par Garcia da Orta où se trouve la première référence au cannabisme de la littérature occidentale et "*Les beautés de l'exotisme*" d'Engelbert Kaempfer médecin allemand de la fin du XVI^e siècle qui ramena d'un très long périple le récit de sa rencontre aux Indes, lors de cérémonies religieuses, avec le cannabis.

La première rencontre des Occidentaux avec le cannabis se situe en 1798, lors de la campagne d'Égypte : Bonaparte avait été, à son entrée dans Alexandrie, agressé par un fanatique en état d'ivresse cannabique. Peu de temps après, fut édicté un décret prohibant le *haschich*, premier texte de loi dans ce domaine.

Le fléau allait ensuite déferler en France : en 1844 dans l'île Saint Louis, à l'Hôtel Pimodan, un *Club des Hashishins* est fondé par un médecin, Moreau de Tours, grand spécialiste de l'aliénation mentale. Toutes les personnalités marquantes des arts et des lettres venaient y défiler : Théophile Gautier a laissé le récit de cette expérience dans ses *Souvenirs*, Charles Baudelaire, à la suite de cette expérience, publia deux ouvrages pour en dénoncer les dangers, Gérard de Nerval, fidèle habitué des drogues, écrivit dans son "*Voyage en Orient*" deux

nouvelles à la "gloire" du *haschich*.

La médecine, à son tour, s'empare du cannabis : en 1829, Edmond de Courceville va lui consacrer une thèse très remarquée. Quelques années plus tard, le Pr. Charles Richet, futur Prix Nobel décrit dans *Les poisons intellectuels* "les effets observés sur lui-même lors d'une expérimentation héroïque : il en sortira pleinement convaincu que le risque est bien réel ! En fait, à la fin du XIX^e siècle apparaît une nouvelle gamme de médicaments analgésiques, sédatifs ou hypnotiques et c'en est désormais fini du cannabis médical.

Cependant, le cannabisme va réapparaître avec force dans la littérature : Alfred Jarry en 1897, raconte dans *Les jours et les nuits* l'histoire d'un déserteur sous l'emprise du cannabis, Henri de Monfreid publie en 1933 "*La croisière du haschich*", André Breton, en 1932, dans les "*Vases communicants*" fait du "*rêve de haschich*" un "récit surréaliste", Ernst Junger relate longuement son expérience des "*paradis artificiels*" dans "*Approches, drogues et ivresses*" (1970).

En Angleterre, dès le XVII^e siècle, le pasteur Robert Burton, dans le "*Traitement de la mélancolie*" proposait le recours au cannabis dans les cas les plus sévères. Un siècle plus tard, Samuel Coleridge, le poète halluciné écrivait ses plus grands poèmes sous l'emprise du "*bang*" qu'il faisait venir des Indes, Thomas de Quincey, le "mangeur d'opium" avait, le premier, donné au cannabis une "aura" littéraire avant de sombrer dans l'enfer de la drogue.

Axel Munthe, fait l'aveu dans sa correspondance, d'avoir essayé du haschich lors d'un voyage en Algérie en 1887 : il ne renouvellera pas l'expérience... lui-même, dans sa correspondance.

En 1954, Aldous Huxley publie un ouvrage, "*Les portes de la perception*," exposant une philosophie spirituelle largement étayée par les substance psychédéliques".



Figure 7 : - Ah ! quel plaisir oriental je commence à éprouver... il me semble que je trotte sur un chameau ! - et moi... je crois recevoir une bastonnade ! ... (Honoré Daumier – 1845).

Publié avec l'autorisation de Mary & Leigh, Block Museum of Art – Northwestern University, Etats-Unis.

Un chapitre trop méconnu de l'Histoire des Sciences est l'œuvre de William Brooke O'Shaughnessy (1808-1889) un des personnages les plus étonnants du XIX^e siècle : émigré aux Indes, il va y découvrir les propriétés pharmacologiques du haschich et son "*Mémoire sur le chanvre indien*" présenté en 1839 à la Société Royale de Londres, peut

être considéré comme la première étude médicale du cannabis étayée par l'expérimentation animale.

Aux Etats-Unis, le cannabisme va apparaître en 1920 avec l'arrivée à la Nouvelle-Orléans de travailleurs des Caraïbes. Une véritable épidémie de cannabisme s'ensuit où les musiciens de jazz vont tenir un rôle prépondérant. La "marijuana" (on ne disait plus "*haschich*") déferle ensuite sur tout le territoire des Etats-Unis, amenant Franklin D. Roosevelt à faire voter, en 1937, une loi appelée *Marihuana Tax Act*.

Dans les années 1960, le cannabisme va connaître une nouvelle flambée lors de l'envoi au

Vietnam des troupes américaines. Dans les années suivantes, apparaît un mouvement de contre-culture où les *hippies* rejetaient bruyamment la "*société de consommation*" : en fait, ils allaient se montrer eux-mêmes gros consommateurs mais de drogues hallucinogènes destinées à "*ouvrir les frontières mentales*"

La suite est bien connue : avec le mouvement de contestation étudiante né dans les universités californiennes de 1968 surgit la "*flower generation*," mais les fleurs vont bientôt être remplacées par l'"*herbe*"... au sens *oriental*" du terme. La réaction ne se fit guère attendre : en novembre 2010, les électeurs de Californie rejettent par referendum une proposition de loi destinée à légaliser le cannabis

Quelques noms illustrent l'histoire de l'"*herbe*" aux Etats-Unis : dans un livre au titre provocant, "*Le mangeur de Haschich*", Fitz Ludlow décrivait minutieusement le "*voyage*" d'un drogué. Il mourra en 1870 à l'âge de 34 ans : sur son cercueil, figuraient, ainsi qu'il l'avait souhaité, deux mots : "*Enfin libre...*". Autre partisan acharné de la drogue, Milton Mesirov dit Mezz Mezzrow, célèbre musicien voué à la *marijuana*, comme tant d'autres joueurs de jazz de cette époque, Timothy Leary, ardent propagandiste des substances psychédéliques qui répétait partout son slogan : "*Turn on, tune in, drop out*" ("*Drogez vous, soyez branchés et sortez du système*"). Autre douloureux prosélyte du cannabis, William Burroughs, richissime héritier de l'inventeur des machines informatiques: son livre le plus célèbre, "*Le festin nu*" est le récit cauchemardesque d'une descente aux enfers de la drogue.



Figure 8 : Afrique australe. Fumeurs de chanvre. © Clystère.

A notre époque, le cannabisme est devenu, dans tous les pays, un "fait de société" avec de très lourdes conséquences sur le plan sanitaire et social.

En France, les statistiques du ministère de l'Intérieur faisaient état en 2009 de près de quatre millions de consommateurs dont un sur trois "*consommateur habituel*" et un sur dix, "*consommateur dépendant*". Selon les mêmes sources, un adolescent sur trois reconnaît avoir fait « au moins une fois » l'expérience du cannabis et un sur cinq en avoir consommé récemment. Depuis 1990, le nombre d'actions judiciaires concernant l'usage et le trafic du cannabis s'est multiplié par cinq. Particulièrement alarmant est le développement en France d'une production "locale" de cannabis à hauteur de dix pour cent de la consommation globale : c'est à présent dans la "France profonde" que se récolte en toute illégalité, une "*herbe*" cultivée dans les lieux les plus divers, entrepôts désaffectés, hangars ou même locaux souterrains, sous la lumière du néon...

Dans tout le monde occidental, la situation est tout autant alarmante : en 2010, un rapport de l'O.M.S. estimait à 150 millions le nombre des usagers du cannabis, soit 2,5% de la population mondiale. Fait capital, les plus touchés par le fléau sont les jeunes des pays riches (Amérique du Nord, Europe occidentale et Australie) où s'observe un abaissement de plus en

plus marqué de l'âge du premier "joint".

La législation du cannabis suscite bien des commentaires : une convention sur les stupéfiants a été signée en 1961 par tous les pays membres de l'O.M.S. De très nombreux textes de lois ont été depuis lors édictés dans le monde entier avec des effets, sur la consommation de cannabis, pour le moins problématiques.

En France, les dispositions légales concernant le cannabis figurent dans l'article R 5181 du Code de la santé publique mais les modalités d'application ont déjà fait l'objet de plus de 500 circulaires émanant de différents ministères, principalement de la Justice, de la Santé et de l'Intérieur. Dans ce contexte la prévention reste un objectif prioritaire centré sur le maintien au sein de la famille comme du milieu scolaire, d'un dialogue attentif avec l'adolescent menacé du piège de la drogue.

En fin de compte, l'"éternel retour" du cannabisme appelle bien des commentaires. On pourrait évoquer l'attrait de l'exotisme ou de "*l'ailleurs*" : tirillé par des pulsions contradictoires, l'adolescent va chercher dans l'ivresse de la drogue une "*évasion*" du réel. En même temps, le fait de "*fumer*" va constituer pour l'adolescent une pratique sociale qui le lie au groupe par le "*joint*" (les mots ont parfois un cheminement étrange) du cannabis. Ainsi va s'ouvrir pour lui le piège des "*paradis artificiels*" : "*Paradis*", puisqu'il s'agit d'un refuge pour ceux qui veulent fuir les misères de la condition humaine, mais aussi "*artifice*" puisqu'il s'agit d'un plaisir factice coupé de toute réalité.

La recherche scientifique, élément clé du "*dossier cannabis*", est parvenue à déchiffrer les mécanismes complexes qui unissent, dans le cerveau, la sensation du plaisir aux drogues addictives. Ce sont de véritables leurres pharmacologiques court-circuitant dans le cerveau les neuromédiateurs naturels pour obtenir une "récompense" fictive

En conclusion, de nombreux enseignements sont à retenir dans cette longue histoire du cannabis : le fait majeur reste que les utilisateurs aient, de tous temps, si mal compris la gravité des faits. A l'évidence, il y a là une mission impérative pour les professionnels de la santé, mais aussi pour les enseignants et les familles, d'aider à sortir du piège les adolescents trop enclins à brûler leur vie.

Toute référence à cet article doit préciser :

Fabre A.-J. : Haschich, chanvre et cannabis : l'éternel retour. Clystère (www.clystere.com), n° 13, 2012.

Pour en savoir plus : André-J. Fabre a publié en 2011 chez L'Harmattan, dans la collection « Médecine à travers les siècles », l'ouvrage ci-contre intitulé :

Haschich, chanvre et cannabis: l'éternel retour.



ACTUALITES



L'association du musée hospitalier régional de Lille a publié sa lettre d'information n° 11 (septembre 2012) dans la laquelle elle présente ses nombreuses activités (conférences, journées du patrimoine, fête de la science, etc.).

Vous pouvez la télécharger à cette adresse :

<http://www.association.patrimoinehospitalierdunord.fr/accueil/2-semester-2012.pdf>

Elle présente ses collections sur un autre site, celui du Pôle ressources du patrimoine hospitalier et médical du Nord :

<http://www.patrimoinehospitalierdunord.fr/accueil/index.html>

Signalé par le Dr Gilbert Guiraud, le musée des vieux outils d'Auterive, en Haute-Garonne (31) possède une intéressante collection d'instruments médicaux et vétérinaire anciens.

Adresse : <http://www.auterive31.com/vieux-outils.htm>

Craig et Debbie Maxwell, antiquaires spécialisés en instruments médicaux, pharmaceutiques et scientifiques américains anciens depuis une trentaine d'années, nous informent de leur prochaine vente aux enchères qui aura lieu le 1^{er} décembre 2012. Parmi les instruments mis en vente, un coffret d'amputation de 1876 signé George Tiemann & Co, New York, créé pour le centenaire de Philadelphie, lors de la première exposition universelle qui eut lieu aux Etats-Unis. Les autres objets sont visibles sur leur site : <http://www.surecureantiques.com/> Pour recevoir régulièrement leurs offres, il suffit de signer leur livre d'or. Sure cure antiques, 2449 Ross-Millville Road, Ste #179, Hamilton, OHIO 45013, USA.



A LIRE OU A RELIRE



Drulhon Jimmy : **Frédéric Charrière, fabricant d'instruments de chirurgie**. Paris, chez l'auteur, 2008. (263 pages).

On ne peut que recommander la lecture de cet ouvrage du regretté Jimmy Drulhon, disparu dans des circonstances tragiques, qui retrace l'histoire de Frédéric Charrière (1803-1876) qui fut le plus grand fabricant d'instruments de chirurgie du XIX^e siècle, faisant passer la coutellerie chirurgicale de l'artisanat à la production industrielle. Cet ouvrage n'est pas qu'une simple biographie, mais également l'histoire de l'évolution d'un atelier de coutelier parisien du début de XIX^e devenu un véritable groupement industriel, avec des usines de production en gros à Nogent.

Cet ouvrage n'a malheureusement été tiré qu'à 600 exemplaires, tous numérotés de la main de l'auteur. Il est donc particulièrement difficile d'en trouver un exemplaire, même chez les libraires anciens ou d'occasion.



Jean Richard-Alain : **A propos des objets égyptiens conservés au musée d'histoire de la médecine**. Le musée d'histoire de la médecine de Paris, Paris, 1999.

Cet ouvrage de 92 pages, présente les instruments égyptiens de médecine conservés au musée d'histoire de la médecine de Paris. Riche-ment illustré, il représente une base de données très intéressante sur les instruments égyptiens, dont un certain nombre existent toujours dans notre arsenal chirurgical. Il précède d'une dizaine d'années l'autre ouvrage de Richard-Alain Jean, que nous avons présenté dans le précédent numéro de Clystère, et qui concerne les instruments médicaux égyptiens des collections du Louvre.

Là-encore, un ouvrage très difficile à trouver, mais incontournable !



COURRIER DES LECTEURS



En réponse à la proposition de Tony Tizzano (Cleveland, USA) qui pensait, en raison de la position distale de l'articulation, que cette énigmatique pince était un tire-balle, Philippe Lépine estime que « *l'argument de la position de l'articulation n'est pas valable, les pinces de Pozzi (françaises) n'ont pas une articulation au milieu mais bien au tiers* ». Cette observation est parfaitement vérifiable dans les catalogues français d'instruments. Le mystère de la pince à anneaux pliants du musée de la médecine de Lyon reste donc entier...

Concernant l'article de Philippe Lépine sur le diamètre des anneaux des pinces chirurgicales, nous ajoutons que ce problème avait déjà été soulevé par René Jacques Croissant de Garengéot dans son *Traité des instruments de chirurgie* en 1720, dont voici un extrait ci-contre.

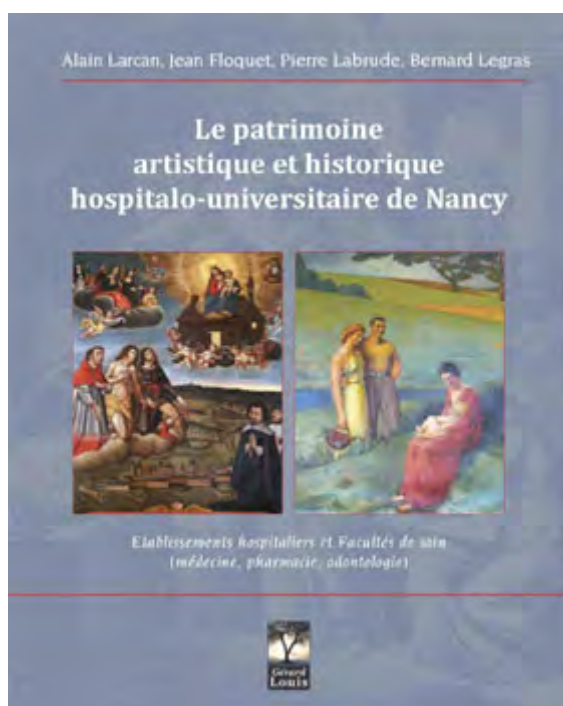
Les Chirurgiens doivent observer de faire faire les anneaux de leurs ciseaux proportionnés à leurs doigts, car les Ouvriers les construisant à peu près tous de la même grandeur, on voit des doigts qui sont si gros qu'ils ne peuvent presque pas entrer dans les anneaux, ce qui gêne beaucoup dans l'opération; d'autres qui sont si petits que les anneaux balottent pour ainsi dire autour des doigts, font que l'action de l'instrument est moins sûre & moins adroite.

RUBRIQUE A BROC'

Dès le prochain numéro, une rubrique petites annonces sera proposée. Proposez à la vente, à l'échange, des objets ou livres médicaux anciens dont vous voulez vous séparer. Cette rubrique est également destinée à faire connaître aux autres ce que vous recherchez (documentation, objets, etc.), ou simplement à entrer en contact avec des collègues ayant les mêmes centres d'intérêts que vous. La parution de ces annonces étant gratuite, je ne pourrai pas être tenu responsable en cas de litiges entre les parties. Chaque annonce pourra être accompagnée d'un texte descriptif et d'une image, sans oublier votre e-mail.



NOUVEAUTES EN LIBRAIRIE



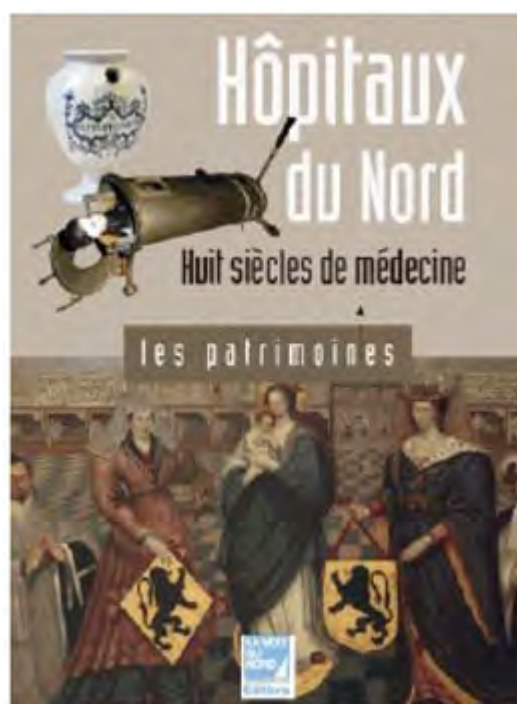
Alain Larcen, Jean Floquet, Pierre Labrude, Bernard Legras : **Le patrimoine artistique et historique hospitalo-universitaire de Nancy**. Ed. Gérard Louis, 2012. (248p)
ISBN : 978-2-35763-041-3

Le patrimoine artistique hospitalo-universitaire de Nancy est dispersé dans divers lieux, le musée de la Faculté de médecine, la maternité départementale, la Faculté de pharmacie et d'odontologie, entre autres. Cet ouvrage en dresse un état le plus complet possible. Tableaux, sculptures, gravures, dessins, fresques, livres anciens sont présentés dans leur cadre historique et rattachés à leurs auteurs, professeurs de médecine ou artistes. Ce livre est illustré de trois cents documents iconographiques.

(ouvrage signalé par Bernard Petitdant, Nancy).

Philippe Scherpereel : **Hôpitaux du Nord, huit siècles de médecine**, Editions Voix du Nord, 2010. (51 p).

Cet ouvrage qui n'est pas à proprement parler une nouveauté mais dont nous n'avons pas encore parlé, retrace l'histoire millénaire de la médecine régionale du Nord. Du Moyen-Âge à nos jours, de nombreux établissements hospitaliers témoignent de l'évolution des conceptions de la médecine. Confronté aux fléaux des grandes épidémies, ravagé par de nombreuses guerres, soumis aux conditions sanitaires désastreuses dues à l'industrialisation, le Nord a su faire face grâce à ses médecins et à ses soignants. Il dispose aujourd'hui d'un potentiel d'hôpitaux et de laboratoires de recherche à la pointe de la technologie, de médecins et de chercheurs performants. (Texte emprunté au site de l'Association du musée hospitalier régional de Lille).



PROCHAIN NUMERO : 1^{er} Novembre 2012

